Projet Oxygène Payssat 2020 POP 2020

Trafic automobile
Bruit
Pollution atmosphérique
Stationnement
Densification

Le constat en 2017

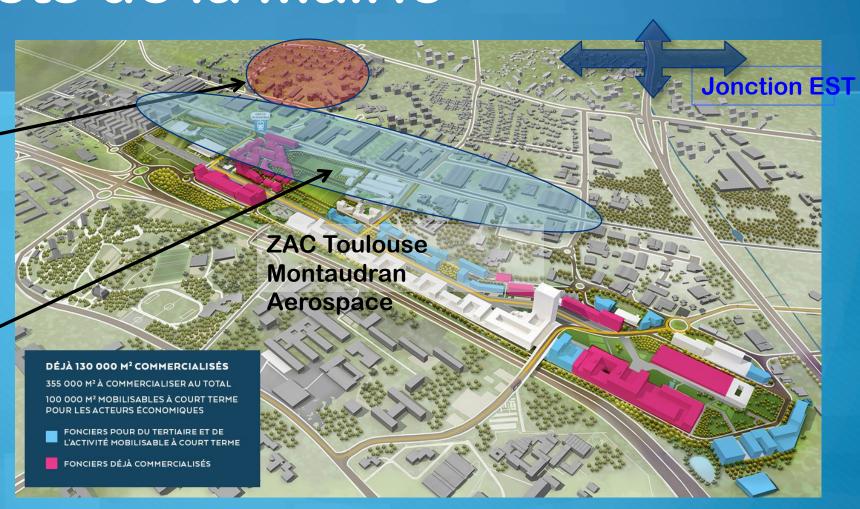
Le chemin de Payssat et son environnement demain



Les projets de la mairie

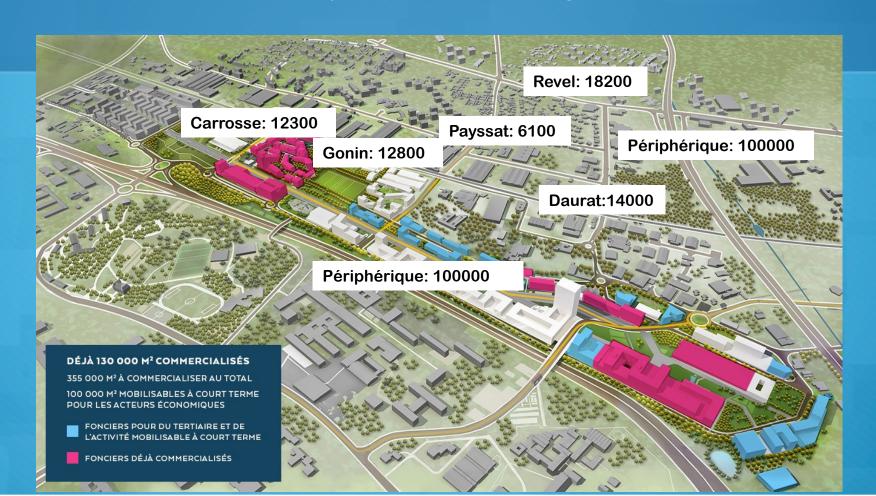
Quartier Bréguet-Lécrivain prioritaire politique de la ville

Zone en mutation: ouverte à la densification et à la construction de 2000 logements à partir de 2020 (à confirmer dans PLU-IH)

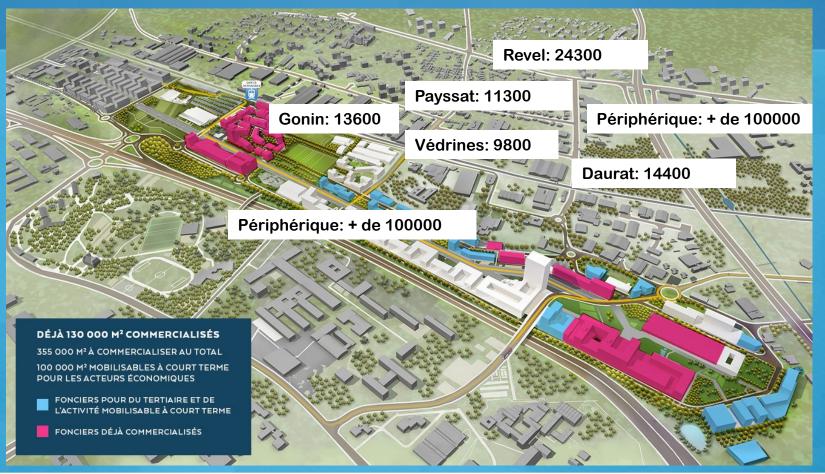


Le trafic automobile

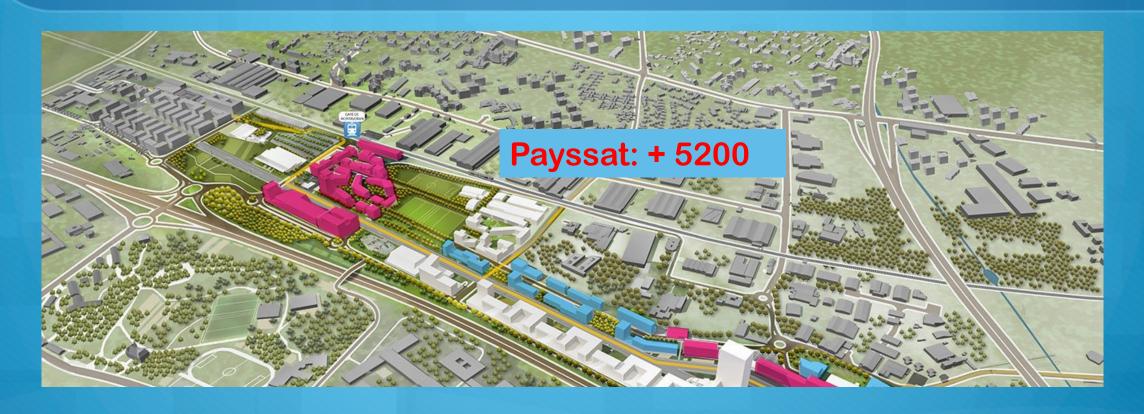
Le trafic automobile quotidien aujourd'hui



Le trafic automobile quotidien demain : Carrosse fermé – Payssat ouvert



Nombre de véhicules quotidiens Carrosse fermé – Payssat ouvert écart aujourd'hui - 2020

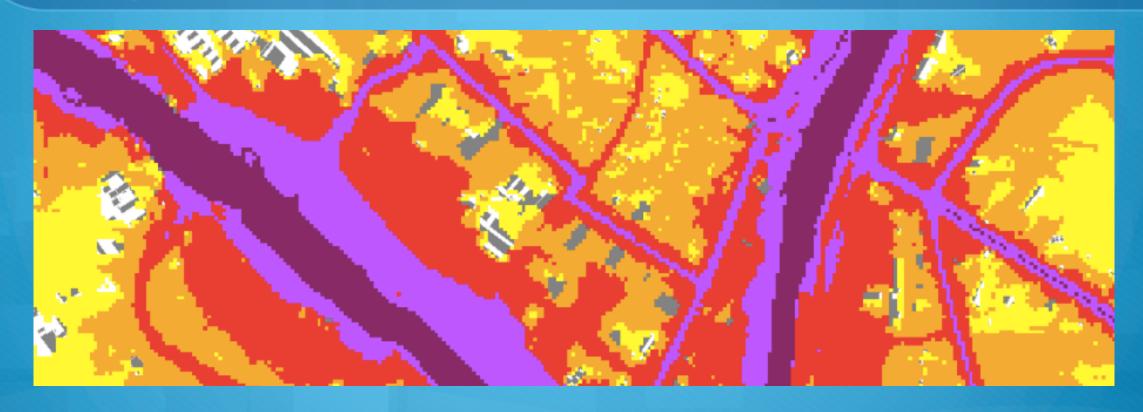


Nombre de véhicules quotidiens Carrosse fermé – Payssat ouvert

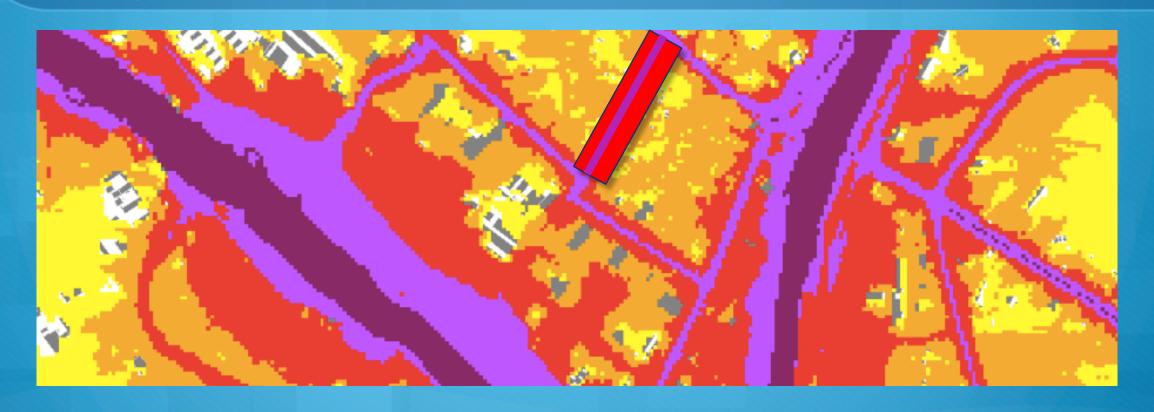


Le bruit

Carte bruit routier en journée aujourd'hui rouge : 65-70 dB



Carte bruit routier en journée demain rouge : 65-70 dB



La pollution atmosphérique: gaz et particules fines

Dioxyde d'azote et benzène aujourd'hui



Particules fines aujourd'hui



Dioxyde d azote

Les niveaux en dioxyde d'azote sont supérieurs à l'objectif de qualité et à la valeur limite (40 µg/m³) à proximité des axes très circulés du domaine d'étude, à savoir les autoroutes A61 et A620, la route de Revel et la rue Claude Gonin. Toutefois, ces niveaux diminuent avec la distance à la voie et deviennent inférieurs à ces seuils entre 6 et 40 mètres de l'axe centrale de la voie.

Les autres valeurs réglementaires sont respectées : la valeur du percentile 99.8 maximal est de 90 µg/m³ (au niveau de l'autoroute), soit inférieure au seuil de 200 µg/m³ comme indiqué dans la règlementation, et le seuil d'information de 200 µg/m³ n'est jamais atteint.

Benzène

L'objectif de qualité de 2 µg/m³ défini par la réglementation est respecté sur l'ensemble du domaine d'étude

La valeur limite (5 µg/m3) n'est jamais atteinte au sein du domaine d'étude.

Particules

L'objectif de qualité de 30 µg/m³, ainsi que la valeur limite de 40 µg/m³ définis dans la réglementation sont respectés sur la totalité du domaine d'étude.

La valeur maximale du percentile 90.41 est de 35,7 µg/m³. Cette valeur est inférieure au seuil réglementaire de 50 µg/m³.

La qualité de l'air du domaine d'étude est largement influencée par la proximité aux axes de circulation.

La population touchée par l'augmentation du dioxyde d'azote demain

Cet histogramme est présenté ci-dessous. Les valeurs en ordonnées (nombre de personnes concernées) sont représentées à l'échelle logarithmique afin de mieux appréhender l'évolution du nombre de personnes exposées à des concentrations élevées.

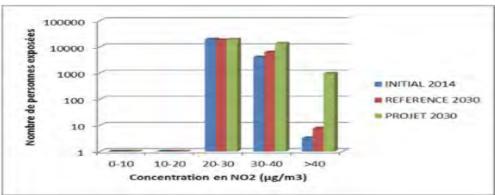


Figure 162 : Nombre de personnes concernées en fonction des niveaux de concentrations en NO2

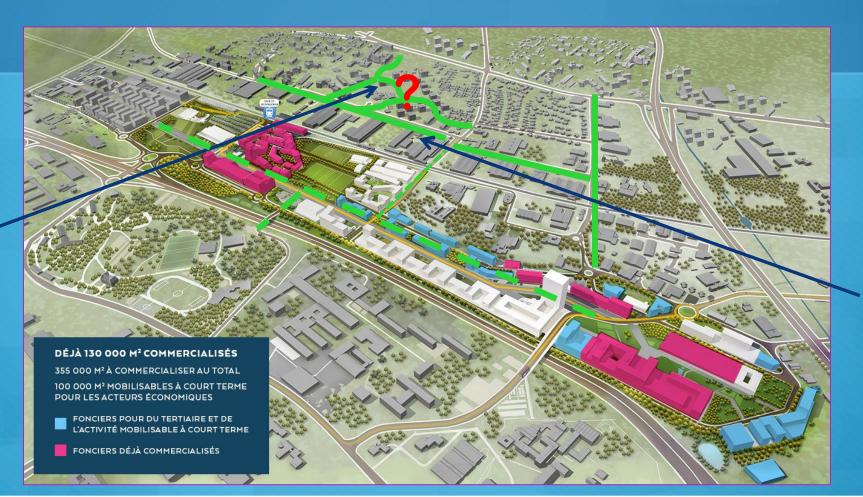
On constate qu'entre la situation initiale et la situation de référence, le nombre de personnes exposées à des concentrations supérieures à 30 μ g/m³ et à 40 μ g/m³ augmente respectivement de 52 % et de 130 %, alors que le nombre de personnes exposées à des concentrations inférieures à 30 μ /m³ diminue légèrement de 7 %.

Les bâtiments où le seuil de dioxyde d'azote sera dépassé demain



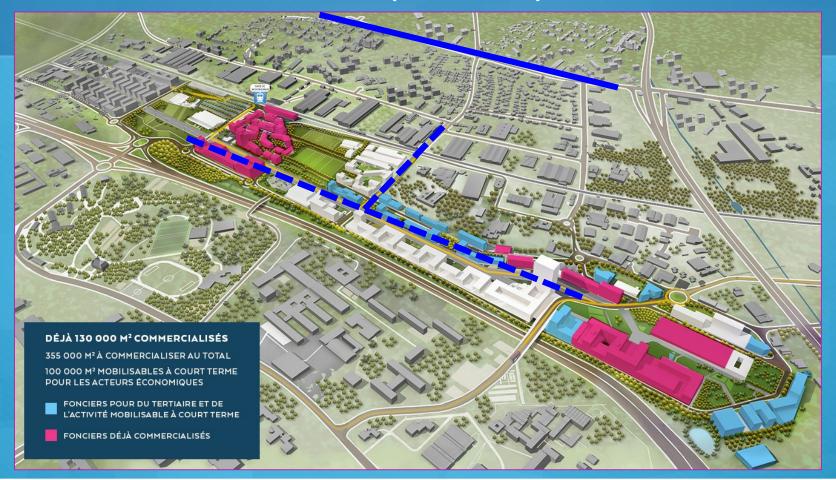
Modes actifs (piétons - cycles)

cheminement piéton sur espaces privés



bandes cyclables étroites et dangereuses

Transports en commun : voie réservée bus ou couloir bus limitée à la route de Revel (Lineo 7) et à la ZAC TMA



Le stationnement

- O Stationnement gênant pour la circulation rue Emile Lécrivain
- Stationnement sur trottoirs rue d'Armentières, rues d'Alençon et chemin de Payssat
- Stationnement anarchique extrémité rue d'Armentières côté route de Revel
- Stationnement anarchique extrémité rue Santos Dumont côté avenue Didier Daurat

Les espaces publics: très dégradés depuis plusieurs années et peu fréquentés



La densification

- Construction d'immeubles dans des rues pavillonnaires
- Aucune vision d'ensemble du quartier
- Aucune prise en compte des possibilités de déplacement et de stationnement dans le quartier

-PLU: MODIFICATION 2016 -

Légende

ORANGE = UI1

Urbanis. INTENSE

Ha = 14,50 m

BLEU = UIC1

INTERET collectif

Ha = 24 m

ORANGE-Rose=UCQ1

Cœur de Quartier

Hv = 4/3 L

Ha = 15,50 m

JAUNE = UM1/UM8

Urbanis. MESUREE

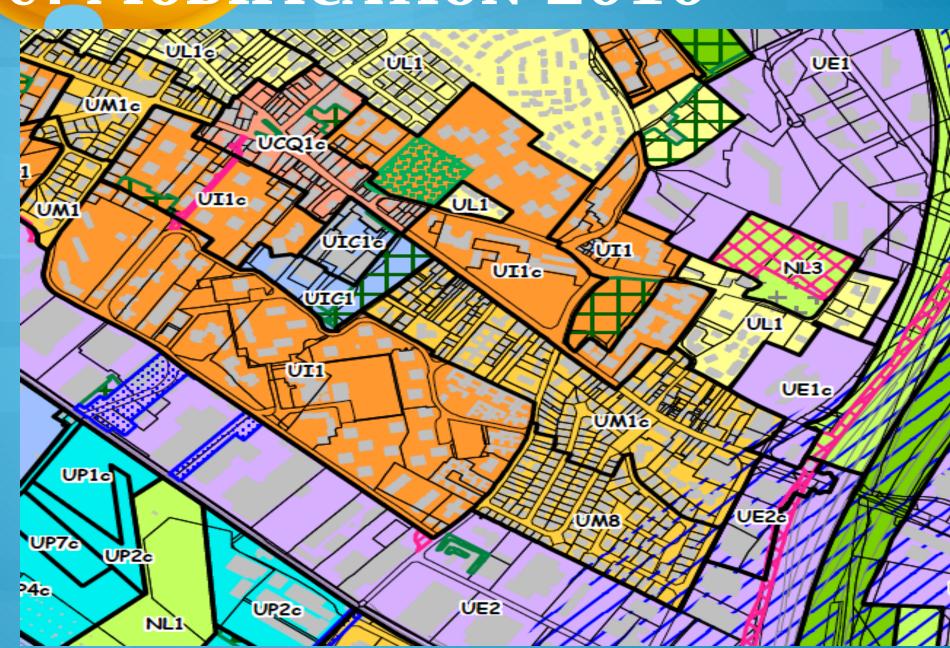
Ha = 11,50 m

VIOLET = UE

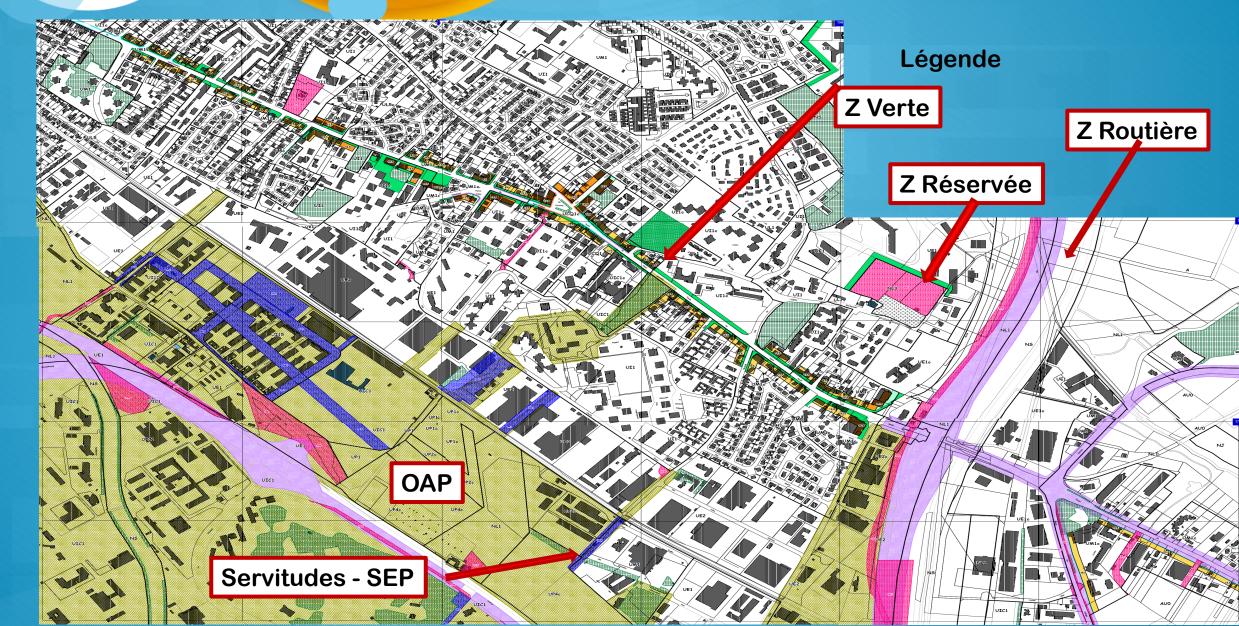
Urbanis. ECONOMIQUE

Hv = L

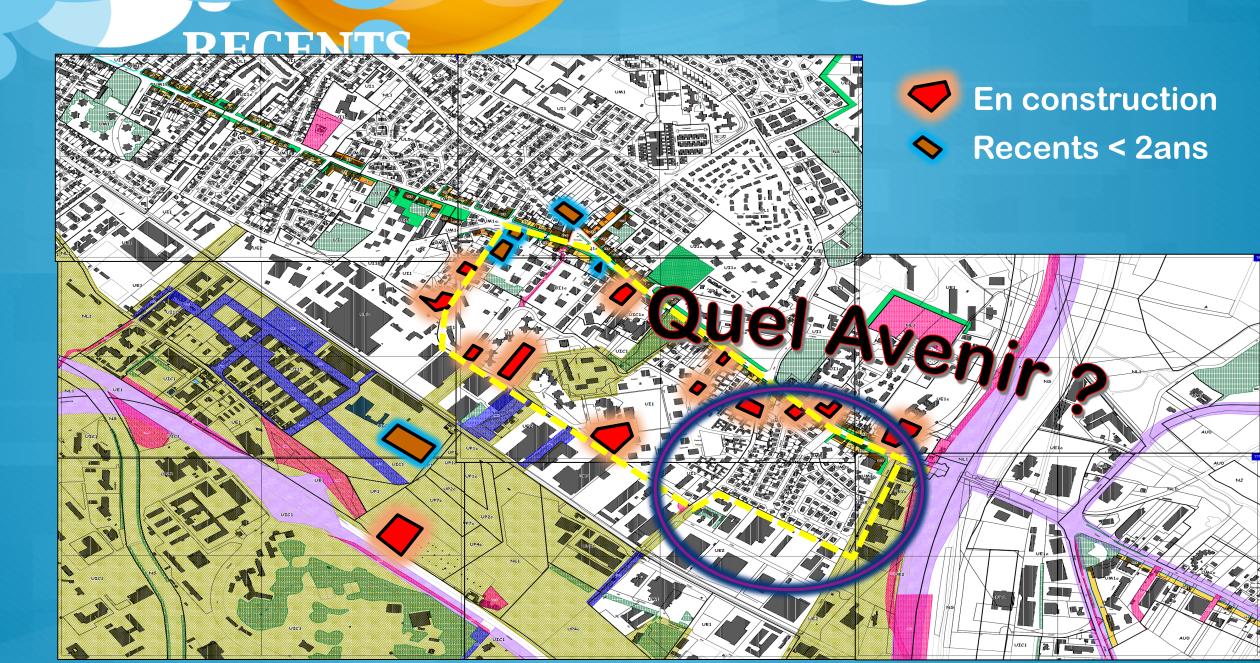
 $Ha = 22 \, m$



PI CAHIER 4B2



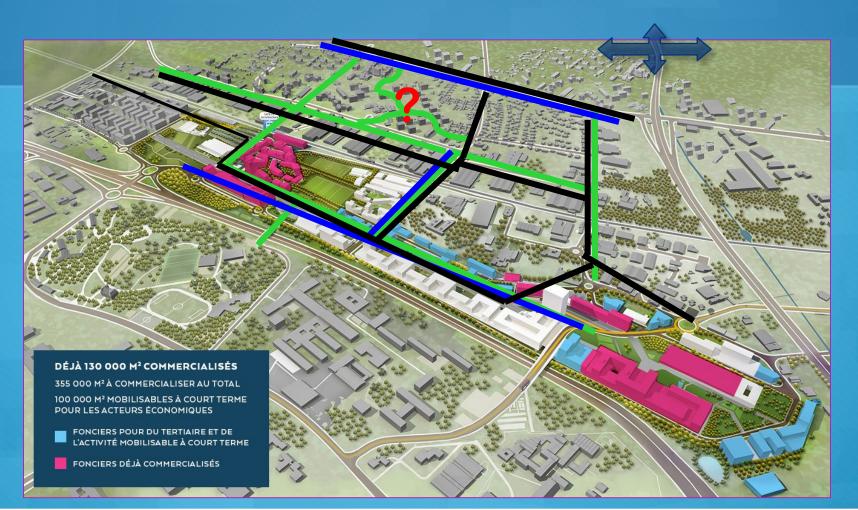
CHANTIERS EN COURS...OU



Annonce mairie du 31 mars 2015 suivie d'aucun effet depuis cette date



Projet Mairie 2020



Les actions du Comité de Quartier depuis 2008

Ce que le Comité de quartier a obtenu pour ce quartier depuis 2008

- ⊘ L'ouverture de la ligne 23
- O Une vélo station près du centre commercial Gonin
- Le passage en zone 30 du chemin de Payssat et de la rue Emile Lécrivain
- La sécurisation de la traversée de la route de Revel au niveau des rues d'Armentières et Lafaurie et la suppression du tourne à gauche dans le sens entrée vers Toulouse
- L'élargissement de la trémie Carrosse passant sous la voie ferrée après la suppression du passage à niveau
- La réduction de la densification côté Est du chemin de Payssat (de UM3 vers UM8)

Les projets que le Comité de quartier soutient

- O L'ouverture des lignes Lineo 7 et 8 (ex 10 et 22)
- L'ouverture de la jonction Est

Ce que le Comité de quartier n'a pas encore obtenu

- Le maintien du chemin Carrosse ouvert à la circulation (promis en 2014)
- Une hauteur maximum de R+2 pour les nouvelles constructions dans les rues pavillonnaires
- La pose de murs antibruit le long du périphérique
- La création d'espaces verts de proximité lors de la mutation des terrains de la ZI vers des terrains pour la construction de logements
- Le lancement de la démarche Quartier Vert Payssat

Le Projet Oxygène Payssat 2020 POP 2020

Le Projet Oxygène Payssat 2020

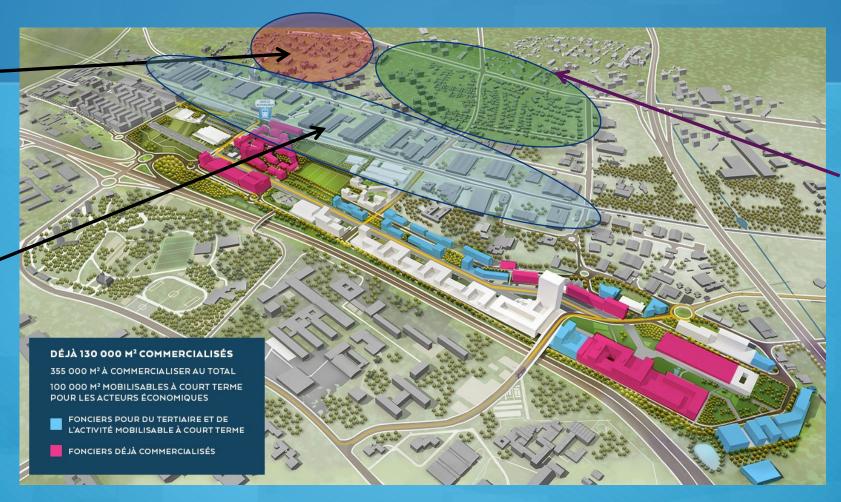
Objectifs:

- Combler le vide de réflexion de la mairie sur un ensemble de rues du quartier Montaudran très fortement impactées par la création de la ZAC Toulouse Montaudran Aerospace
- O Compléter les actions du Comité de Quartier menées à l'échelle globale du quartier (densification, circulation, mutation ZI, départ Clinique St Jean,...)
- Maintenir une qualité de vie acceptable après l'ouverture du passage souterrain automobile chemin de Payssat en 2020

Le Projet Oxygène Payssat 2020

Quartier
BréguetLécrivain
prioritaire
politique de
la ville

Zone en mutation: ouverte à la densification et à la construction de logements en 2020



Projet de quartier vert, actif et en bonne santé

Les objectifs d'un quartier vert, actif et en bonne santé

- Rues et espaces publics pour tous
- O Modes de déplacements actifs et sûrs
- Aménagements naturels et écologiques

La vision de quartier vert, actif et en bonne santé

- O Sentiment d'appartenance et esprit du lieu : héritage, dynamique sociale, patrimoine
- Qualité de vie à long terme : densité, mixité des fonctions, proximité des commerces, qualité des aménagements urbains
- Participation des habitants

Propositions du Projet Oxygène Payssat 2020

Modes actifs et transports en commun

- Prolonger les aménagements transport en commun et piste cyclable de la ZAC Toulouse Montaudran Aerospace sur le chemin de Payssat en en faisant une voie partagée transit TC & modes actifs vers le chemin de la Terrasse et accès automobile riverains
- Créer des cheminements piétonniers
- Libérer les trottoirs et les pistes cyclables du stationnement des automobiles
- Créer une jonction piétons cycles directe entre l'avenue Louis Breguet et la rue de Venasque

Trafic automobile

- Eliminer la circulation automobile de transit dans toutes les rues du Quartier Vert
- Maintenir le chemin Carrosse ouvert à la circulation

Bruit

- O Ecrans antibruit en bordure du périphérique
- Ø Modification revêtement routier périphérique

Pollution de l'air

Plantations d'arbres et végétaux le long des voies (avenues, rues,...)

En cas de dépassement constaté, la limitation de la pollution atmosphérique consiste à intervenir sur la propagation des polluants. Deux types de mesures de réduction peuvent être mis en place :

- en pantant des arbres et des buissons particuliers en bordures de routes; selon les caractéristiques de la zone végétale, la dispersion de la pollution gazeuse ou particulaire sera influencée. Les paramètres à prendre en compte sont : la profondeur, la capacité filtrante (ou la perméabilité au vent) et la somposition. Pour réduire simultanément la pollution gazeuse et particulaire, une circulaire allemande recommande d'installier des plantations de grande largeur (au moins 10 m). En outre, la note méthodologique annexée à la circulaire interministérielle de février 2005 préconise la mise en place d'écrans végétaux de composition mixte (1/2 à 2/3 de conifères) de profondeur et de hauteur au moins égale à 10 m et 2 m. Les essences adaptées sont notamment le pin de Cerse, le cyprès de Leyland, le pin Sylvestre, l'orme, le tilleul, l'alisier blanc, le frêne, le platane, l'érable champêtre, le merisier, le pin noir, le Thuya.
- En mettant en place des écrans physiques, tels que écrans acoustiques ou merions; une étude allemande menée sur une section d'autoroute équipée d'un écran acoustique de 500 m de long et de 4 m de haut a montré un net effet de protection contre les polluants gazeux et les particules. Les concentrations à 50 m du mur dans la direction du vent sont réduites de neutre par rapport à la section sans écran acoustique; en revanche, les concentrations entre le mur et la chaussée sont en hausse (effet dit canyon). Certains résultats d'études commandées par le CERTU ont montré que sur une 2x2 voies équipée d'un écran moyen français (3,7 m de haut) pour une vitesse de vent de 2 m/s (45 à 90° par rapport aux voies de circulation), les écrans agissent de manière non négligeable sur les concentrations à 1,2 m de hauteur, par rapport au seuil en les réduisant par rapport à une solution ouverte. La concentration relative des polluants avec un écran est inférieure à 30% sur une distance allant de 10 m à 200 m par rapport à l'axe de la route, contre une concentration relative allant de 100% à 60% sans écran.

Ainsi, l'utilisation d'obstacles physique, tels que les murs antibruit et plantations d'arbres en bordure d'infrastructure peut permettre de réduire la pollution atmosphérique de proximité, notamment pour les polluants dits « primaires » (polluants directement émis par les activités humaines).

Ecrans physiques (antibruit) le long du périphérique

Stationnement

- Matérialiser les places de stationnement rue Bajac, rue d'Armentières, rue d'Alençon (cf étude mairie ante 2008) et chemin de Payssat
- Paire respecter les marquages au sol
- Protéger les espaces verts et les espaces interdits par des potelets

Espaces publics

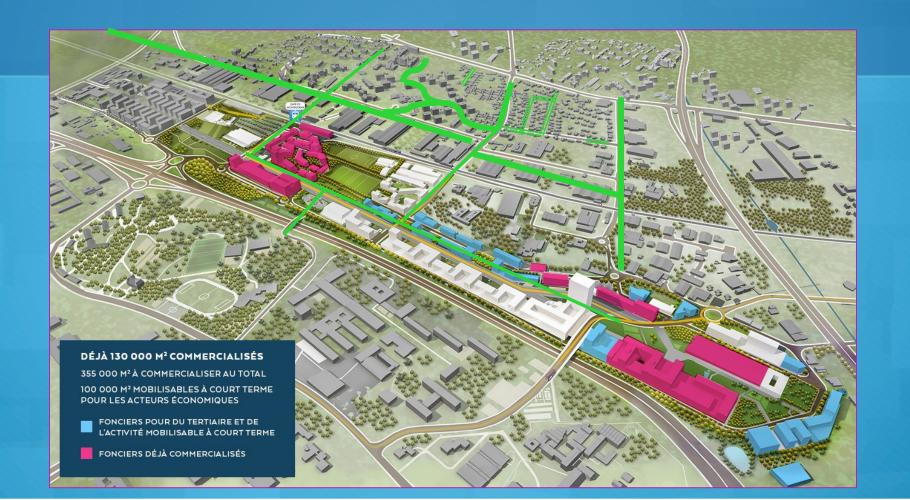
- Nettoyer et maintenir propre les rues (Payssat, Gonin, Carrosse,...), les jardins (Esnault Pelletrie, Alalouf), les parkings publics (école Montaudran)
- Dynamiser l'offre commerciale de proximité (centre commercial Gonin)
- O Créer des espaces verts de proximité (jardins pour enfants, jardins partagés,...) et faire des plantations en bordure des voies

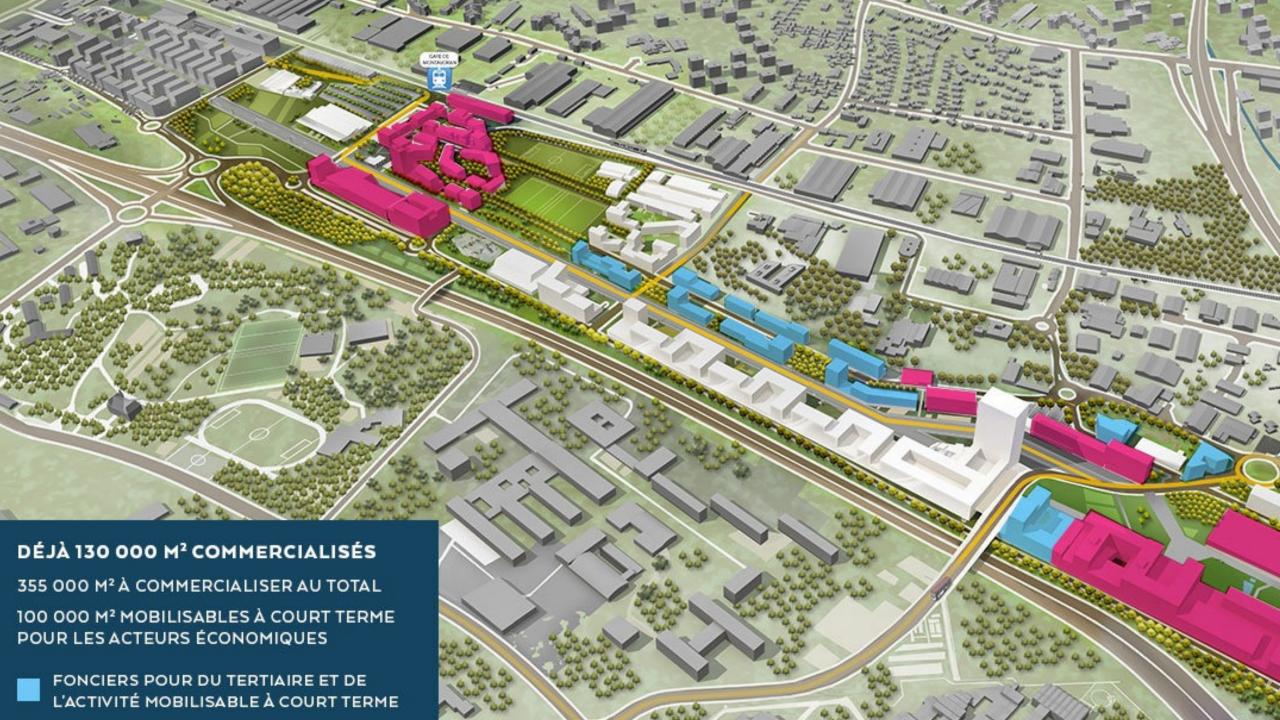
Densification

- O Limitation de la constructibilité:
 - Préservation des cœurs d'îlots (fonds de jardins inconstructibles)
 - O Limitation des hauteurs à R+2 dans les rues pavillonnaires

Projet Oxygène Payssat 2020 : POP2020

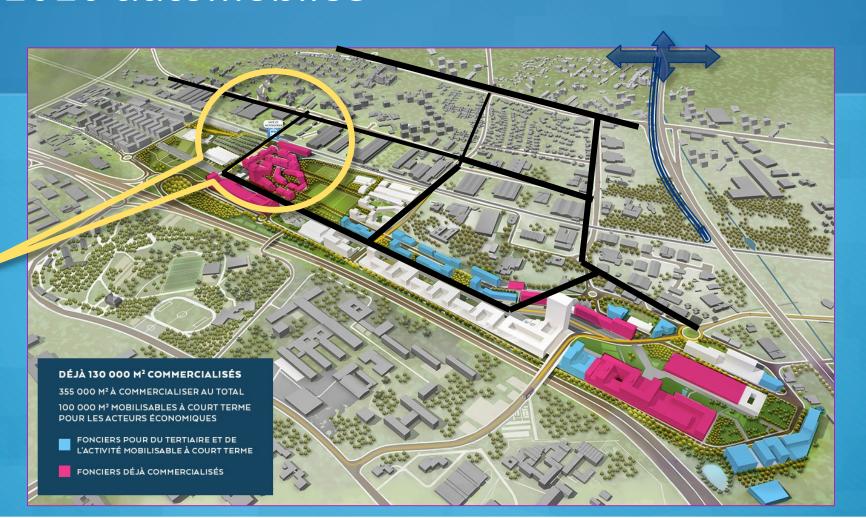
POP 2020 modes actifs:





POP 2020 automobiles

Maintien circulation automobile chemin Carrosse





Liaison cyclable

DÉJÀ 130 000 M² COMMERCIALISÉS
355 000 M² À COMMERCIALISES AU TOTAL

100 000 M2 MOBILISABLES À COURT TERME

FONCIERS POUR DU TERTIAIRE ET DE L'ACTIVITÉ MOBILISABLE À COURT TERME

POUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

FONCIERS DÉJÀ COMMERCIALISÉS

Murs antibruit

Voies
partagées:
priorité
piétons,
cycles,
Transport en
commun

Liaison automobile Carrosse



Prochaines étapes

- Recueillir de nouvelles idées auprès des habitants
- Inviter la mairie de Toulouse à entrer dans la démarche et monter un groupe de travail élus, habitants, services techniques
- Définir un calendrier (aménagements à réaliser entre janvier 2017 et janvier 2020)
- Participer aux concertations et enquêtes publiques à venir (Jonction Est, suppression passage à niveau Carrosse, etc.)



Comment participer:

- Rejoindre le Comité de Quartier:
 - O Participer aux actions ciblées sur le quartier vert et l'ensemble du quartier Ormeau Montaudran dans le cadre de l'association
 - O cqomtls@gmail.com
- O Rejoindre le Collectif POP 2020:
 - O Participer aux actions ciblées sur le quartier vert à titre personnel

Comment participer:

- Rejoindre le Comité de Quartier:
 - o cqomtls@gmail.com
- Rejoindre le Collectif POP 2020:
 - pop2020toulouse@gmail.com